



Avignon, le 20 août 2019

VIGILANCE FEUX DE FORÊTS RISQUE D'INCENDIE

Limitation de l'accès et de la circulation dans les massifs forestiers du Sud du département de Vaucluse pour la journée de demain, mercredi 21 août

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé.

- ▶ Par conséquent, pour les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance :
 - accès possible uniquement de 5h00 à 12h00
 - à titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h00 à 20h00 :
 - le colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara
 - la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée (communes de Bonnieux et Lacoste)
 - le vallon de l'Aiguebrun à Buoux.
- ▶ En revanche, pour les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux :
 - accès libre toute la journée

Information du public sur la prévision de danger météorologique
- site internet de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
- borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Attention !

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- ▶ ne pas fumer,
- ▶ ne jamais allumer de feu,
- ▶ ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours,
- ▶ en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Contact Presse
pref-communication@vaucluse.gouv.fr